

L'AVOCAT ET LE DIABLE

Nous sommes le 20 novembre 1945.

La sonnerie retentit dans le tribunal de NUREMBERG et tout le monde se lève.

Les accusés ont rendez-vous avec l'Histoire.

L'heure est grave.

Pour la première fois, au-delà des accusations de crimes de guerre, va s'entrouvrir la perspective nouvelle de la notion de crimes contre l'humanité, évoquée lors de ce procès hors norme.

Le procès se veut équitable, selon les standards modernes de la justice des pays occidentaux.

Le mal s'invite donc à la barre des accusés.

Le mal aura des droits.

Il en sera ainsi des grands procès contemporains.

Des droits que les accusés, eux, ne nous auraient probablement pas accordés.

C'est ce qui, outre le passage à l'acte, nous différencie d'eux.

Peut-on être l'avocat du diable ?

La question se pose.

Et l'on me pose la question.

Instinctivement, je réponds oui.

Je ne choisis pas mon client.

Le tri ne fait pas partie de mes choix.

Oserait-on me le reprocher ?

Le médecin fait-il le tri de ses patients ?

Encore faut-il s'entendre sur ce qu'est le diable et sur ce qu'est la mission de l'avocat.

Engager la discussion avec le diable, lorsque l'on pense être honnête et vertueux, n'est pas incompatible avec la morale.

Il suffit d'y mettre les formes et de conserver la distance nécessaire.

L'avocat du diable est une image, une fiction.

En aucun cas une réalité.

Le diable ne bénéficiera pas d'une défense au rabais.

L'avocat aura en main son destin.

Ainsi, l'avocat est, *de facto*, privé de tout choix, en effet il assure, seul contre tous, sa mission de défendre celui que tout accuse.

D'autre part, s'il donne l'illusion de flirter avec le diable, il ne se fondra jamais dans ses bras brûlants.

Et s'il déjeune avec lui, ce sera avec de longues cuillères.

COUTHON, l'ami de ROBESPIERRE, qui le suivit sur l'échafaud, aurait résumé brutalement la chose : « *L'avocat ? Les coupables n'y ont pas droit, les innocents n'en ont pas besoin.* »

Et le sang a coulé.

Pour le grand public, l'avocat est parfois l'ennemi.

Je me suis résigné à la stupidité que je m'oblige à ignorer.

Sans condescendance, laissons de côté notre mépris.

Et, comme le disait CHATEAUBRIAND : « *Il y a tant de nécessiteux.* »